



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Fiche d'information Établissement SEVESO seuil haut

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public
Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

Nom de l'établissement :	Rhodia Opérations - Groupe Solvay – Site de La Rochelle
Adresse de l'établissement :	Z.I. 26, rue Chef de Baie17041 La Rochelle Cedex 1
Activité de l'établissement :	<p><i>L'usine SOLVAY La Rochelle (site de Rhodia Opérations) est un site classé «SEVESO» Seuil Haut, situé dans la zone industrielle Chef de Baie, à l'ouest du centre-ville de la Rochelle (17). Le site s'étend sur une superficie de 41 hectares et réunit les installations de production ainsi que d'importants moyens de Recherche et Développement.</i></p> <p><i>SOLVAY La Rochelle sépare toutes les terres rares et les commercialise sous différentes formes (ex : oxydes, nitrates) pour réaliser des produits de performance.</i></p> <p><i>L'entreprise fabrique actuellement plus de 350 types de produits dont les applications sont :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><i>• La dépollution automobile,</i><i>• Le polissage des verres ophtalmiques et des lentilles de caméra,</i><i>• La coloration des matériaux,</i><i>• La catalyse chimique,</i><i>• Le magnétisme et les batteries rechargeables (micro-ordinateurs, téléphones portables).</i><p><i>A la sortie de l'usine, les oxydes de Terres Rares sont des produits intermédiaires qui seront ensuite transformés par le client. La répartition des ventes se fait selon 2 marchés principaux : la catalyse et l'électronique.</i></p>
Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre État membre susceptible de subir des effets transfrontaliers	<p><i>(DI : Les États membres mettent à la disposition des États membres susceptibles de subir les effets transfrontières d'un accident majeur survenu dans un établissement seuil haut, des FR 24.7.2012 Journal officiel de l'Union européenne L 197/11 informations suffisantes pour que les États membres potentiellement concernés puissent appliquer, le cas échéant,</i></p>

d'un accident majeur :	<p><i>toutes les dispositions pertinentes des articles 12 et 13 ainsi que du présent article.)</i></p> <p><i>Non concerné</i></p>
-------------------------------	---

<p>Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :</p>	<p><i>(DI : précisez les informations générales relatives à la nature des dangers liés aux accidents majeurs, y compris leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement.)</i></p> <p>Les dangers présents sur le site sont ceux liés à la nature des produits ou des procédés.</p> <p>Les risques produits concernent le stockage et le dépotage de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ammoniacque (NH₄OH), acide fluorhydrique (HF), acide chlorhydrique (HCl) : risque toxique et environnemental • solvants et carburants : risque incendie et environnemental • intermédiaires de fabrications type nitrate : risque environnemental • gaz naturel : risque explosion et incendie <p>Les risques procédé sont liés aux procédés spécifiquement exploités sur le site :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ateliers de séparation des terres rares : risque explosion, incendie et risque environnemental • atelier Eolys : risque incendie • turbine à gaz : risque explosion et incendie • chaudières fuel et gaz : risque d'explosion de la conduite d'alimentation et des chaudières sous 15 bars
--	---

<p>Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :</p>	<p><i>L'exploitant doit faire un résumé des principaux types de scénarios et qu'il indique, de façon pédagogique et sans rentrer dans les détails techniques, ce qu'il met en place comme barrière de protection pour maîtriser les dangers que ses installations peuvent générer. Ces éléments doivent être rédigés dans un langage compréhensible par les riverains.</i></p> <p>L'établissement SOLVAY La Rochelle (Rhodia Opérations) fournit des efforts continus pour réduire les risques à la source. Les risques pourraient venir d'une fuite d'acide chlorhydrique et fluorhydrique, de l'endommagement de la conduite gaz naturel, de la rupture pneumatique de la chaudière ou d'explosions dans l'atelier de séparation des terres rares.</p> <p>En fonction de l'incident, les effets pourraient prendre la forme d'une émission de produits toxiques ou d'un incendie, d'une explosion. Ses conséquences pourraient affecter les personnes, l'environnement ou les biens.</p> <p>Les scénarii toxiques sont basés sur les ruptures des équipements (cuve de stockage ou conduites de transports) contenant les substances toxiques. Les barrières préventives sont</p>
---	---

	<p>majoritairement des détections de gaz permettant l'arrêt de la distribution des fluides, l'abattage des vapeurs par déluge d'eau et l'activation du Plan d'Opération interne.</p> <p>Les scenarii d'explosion de gaz sont liés aux ruptures accidentelles des conduites. Les barrières préventives sont l'inspection régulière du réseau aérien de gaz et la pratique de permis de fouille en cas d'excavation pouvant mettre en péril les lignes enterrées.</p> <p>Les scenarii d'explosion de chaudières par montée en pression dans le corps de chaudière sont couverts par le suivi réglementaire des chaudières et de leurs organes de sécurité (soupapes, détection de niveaux).</p> <p>Les scenarii d'explosion, incendie dans les ateliers de séparation sont liés à la possibilité de réaction chimique non souhaitée. Les barrières préventives sont en place pour éviter l'entraînement intempestif de solvant dans un équipement inadéquat.</p> <p>Toutes les barrières appelées MMR mesures de maîtrise des risques font l'objet d'une surveillance accrue et d'une maintenance spécifique.</p>
--	---